



Bulletin Officiel

N°6439 Vendredi 17 Septembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

4

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

5

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

BH BANK SUBORDONNE 2021-02

11

TUNISIE LEASING ET FACTORING – TLF 2021 SUBORDONNE

19

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 03/05/2021*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- LES CIMENTS DE BIZERTE

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

La Société Chimique ALKIMIA

Siège social : 11, Rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09 septembre 2021, la Société ALKIMIA publie ci-dessous, les résolutions adoptées:

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir constaté la perte de plus de la moitié des fonds propres, tels qu'ils ressortent sur les états financiers de la Société, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 09/09/2021, et après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la situation des fonds propres et sur le plan de restructuration et de développement de la Société, décide de continuer l'exploitation de la Société.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide de reporter à une date ultérieure l'examen des points restants et inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

Cette résolution soumise au vote a été approuvée à l'unanimité des actionnaires présents.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Cet avis annule et remplace celui publié au BO n°6430 du 06 Septembre 2021

Société AMI Assurances

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis

1. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (**3/4**) au moins de l'augmentation du capital proposée.

2. But de l'émission

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de **624 641 DT** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de **(64 124 657) DT**.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

3. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions

Valeur nominale des actions : 1 dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

3.1. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus¹

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

3.8. MODE DE PLACEMENT

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2. Régime de négociabilité: Les actions sont librement négociables.

4.3. Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4. MARCHE DES TITRES

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

4.5. COTATION DES TITRES

4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus²
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680077** » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680085** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N°21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn et sur le site de Maxula Bourse: www.maxulabourse.com.tn

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« BH BANK Subordonné 2021-02 »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période maximale de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/08/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : 5 ans dont 1 année de grâce au taux variable de TMM+2,55% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux variable de TMM+2,70% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 9,10% ;
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce au taux variable de TMM+2,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « BH BANK subordonné 2021-2 » est d'un montant de 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **20/09/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **19/10/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29/10/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **20/09/2021** aux guichets de la **BH INVEST**, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de crédit et réaliser les objectifs prévus ;
- Respecter les nouvelles décisions énoncées par la Banque Centrale en matière de gestion des risques (risques opérationnels et risque de marché) ;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation du Business Plan ;
- Renforcer les ressources stables de la banque pour aboutir à un ratio de liquidité supérieur à 90% ;
- Financer le budget d'investissement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « BH BANK Subordonné 2021-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire BH INVEST.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **19/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A de 5 ans dont 1 année de grâce

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **19 octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, pour le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un quart de la valeur nominale, soit 25 DT par obligation à partir de la deuxième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C et D feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **19 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le remboursement en capital aura lieu le **19/10/2026**.

Pour la catégorie C et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,10%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,863% pour la catégorie A, de 9,013% pour la catégorie B et de 9,213% pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,55%** pour la catégorie A, de **2,70%** pour la catégorie B et de **2,90%** pour la catégorie D et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné:

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» sont émises selon 4 catégories :

- une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans dont une année de grâce ;
- une catégorie B sur une durée de vie totale de 5 ans In Fine ;
- une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce ;
- une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3,5 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour les catégories **B, C** et **D**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,174 années** pour la catégorie **C**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/2021 sous le n°21-00. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Notation de la banque :

Le 03/06/2021, l'agence de notation STANDARDS&POOR'S a révisé à la baisse les notes à long et court terme de la banque soit "CCC+" à long terme, "C." à court terme et des perspectives d'avenir "stables".

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et

les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH BANK Subordonné 2021-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin août 2021, il existe 7 emprunts obligataires émis par la BH BANK (6 cotés et 1 non encore coté) sur le marché obligataire de la cote de la BVMT.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, BH BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BH BANK Subordonné 2021-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BH BANK s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «BH BANK Subordonné 2021-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «BH BANK Subordonné 2021-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2021 sous le numéro 21-1060, du document de référence « BH BANK 2021 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2021 sous le numéro 21-003. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021, pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BH BANK, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, BH INVEST, Immeuble BH Assurance – Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed – 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis, , tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états les financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activités relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « TLF 2021 Subordonné »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné «**TLF 2021-Subordonné**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable, et entre 9,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,80% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION
Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » est d'un montant de 15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2021** et clôturées au plus tard le **28/10/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/11/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2021 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/10/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées « **TLF 2021 Subordonné** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/10/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/10/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,80%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,313%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,666 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11 août 2021 sous le numéro 21/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25 août 2021**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt obligataire subordonné) ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 30 août 2021 sous le numéro **21-1058**, du document de référence « **TLF 2021** » enregistré par le CMF en date du **11/08/2021** sous le n°**21-002**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

2021- AS -1056

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,792	205,820		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,807	140,829		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,609	117,625		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	126,284	126,297		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,931	122,947		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	122,170	122,191		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	118,115	118,131		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,910	47,915		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,339	34,344		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,503	116,521		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,164	18,167		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,128	129,140		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,189	1,189		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,504	123,522		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,988	11,990		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	173,113	173,140		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,949	11,951		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,489	98,501		
19 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		100,373	100,389		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,923	1,921		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	65,171	65,177		
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,598	137,145	137,281		
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	108,815	109,048		
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,531	109,547		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,001	140,848		
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	537,317	536,878		
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	135,847	135,987		
28 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,562	173,165		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	97,262	97,359		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	129,447	129,473		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,385	172,389		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,749	152,748		
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,268	23,288		
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	89,584	89,519		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2238,939	2233,092		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,224	130,952		
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	220,989	221,434		
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,036	3,024		
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,715	2,706		
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,697	65,425		
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,315	1,306		
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,306	1,323		
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,247	1,244		
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,228	1,224		
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	113,056	111,280		
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1230,689	1224,778		
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,484	13,246		
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,630	10,596		
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,567	10,566		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	90,309	89,864		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGAIRES</i>							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,268	108,281
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,279	100,291
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	106,215	106,229

58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,428	103,444
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	105,152	105,170
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,220	108,235
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,833	104,848
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,973	101,987
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,436	102,444
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,408	105,424
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,237	107,254
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,851	104,863
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	104,061	104,072
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,796	103,811
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,206	103,217
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,497	102,512
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,925	105,934
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	103,055	103,065
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,460	101,572
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,176	106,190
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	102,044	102,055
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	108,125	108,142
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,518	104,533
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	107,182	107,199
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	109,078	108,960
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,809	66,121
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	96,677	96,797
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,940	17,949
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	294,149	293,522
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	54,881	2324,436	2319,637
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	69,258	69,142
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,722	54,693
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,402	106,451
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,840	11,848
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,936	14,980
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,215	16,162
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,174	14,152
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,221	144,228
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,625	9,610
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	99,182	99,387
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,695	78,494
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,892	78,796
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	100,968	101,014
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,222	93,914
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,737	10,706
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	104,791	104,594
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	150,898	151,208
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	108,339	107,396
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,111	118,732
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	121,548	120,754
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	194,582	191,973
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	178,766	177,111
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	171,800	170,764
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,368	22,973
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	141,636	140,536
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,499	159,330
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346			
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5515,282	5494,255
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5896,728	
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,363	91,280
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4675,355	4652,444
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,495	10,496
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	167,574	167,418
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11222,764	11189,048
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	122,967	122,581

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
** FCP en liquidation anticipée
*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeubles Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

LES CIMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CIMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Hatem OUNALLY et Mr Chokri BEN LAKHAL.

BILAN AU 30 JUIN
2021

(Exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1130314	1129324	1129324
Moins: Amortissements		-1129351	-1129324	-1129324
	1	963	0	0
Immobilisations corporelles		353319017	352295862	352684369
Moins: Amortissements		-188825293	-173117225	-180994340
Moins: Provisions		-168188	-90625	-228757
	1	164325536	179088012	171461272
Immobilisations financières		4017225	2025906	3619698
Moins: Provisions		-667462	-742429	-667462
	2	3349763	1283477	2952236
Total des Actifs Immobilisés		167676262	180371490	174413508
Autres Actifs non courants	3	9147025	8537931	10719906
Total des Actifs non courants		176823287	188909421	185133414
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		50185971	55183741	51924153
Moins: Provisions		-8911604	-8797995	-8912824
	4	41274367	46385746	43011330
Clients et comptes rattachés	5	10934775	14023702	12707474
Moins: Provisions		-5491880	-5501799	-5491880
		5442895	8521903	7215593
Autres actifs courants	6	9519798	3564612	4050114
Moins: Provisions		-498703	-498703	-498703
		9021095	3065909	3551411
Placements et autres actifs financiers	7	296697	289246	2772671
Liquidités et équivalents de liquidités	8	10174888	5302617	3701990
Total des Actifs courants		66209941	63565420	60252994
Total des Actifs		243033228	252474841	245386408

BILAN AU 30 JUIN 2021

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Capitaux propres				
Capital social		44047290	44047290	44047290
Réserves et primes liées au capital	9	101244432	101362477	101259570
Autres capitaux propres	9	1169380	1283366	1226373
Résultats reportés	9	-115963431	-115542112	-115542112
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		30497672	31151021	30991121
Résultat de l'exercice		1302581	-6864313	-421318
Total des capitaux propres avant affectation		31800253	24286708	30569803
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Provisions	10	4699693	5439100	4641875
Emprunts bancaires	11	88395705	83790186	100988140
Total des passifs non courants		93095398	89229287	105630015
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	12	30828714	30630607	23325425
Autres passifs courants	13	33008003	34319271	34258467
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	54300859	74008969	51602699
Total des passifs courants		118137577	138958846	109186591
Total des passifs		211232975	228188133	214816606
Total des capitaux propres et des passifs		243033228	252474841	245386408

ETAT DE RESULTAT DU
01/01/2021 AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Revenus	15	72307609	43546272	111057228
Coût des ventes	16	-60700044	-36054854	-85358726
Marge Brute		11607565	7491417	25698502
Autres produits d'exploitation	17	5082692	3157860	8956248
Frais de distribution	18	-523499	-337500	-669543
Frais d'administration	19	-4374864	-4280452	-8507755
Autres charges d'exploitation	20	-5011046	-7171658	-11873418
Résultat d'exploitation		6780848	-1140333	13604035
Charges financières	21	-6055855	-5677255	-14577545
Produits financiers	22	290303	-15208	510122
Autres gains ordinaires	23	448479	72380	311941
Résultats des activités ordinaires avant impôts		1463775	-6760416	-151447
Impôt sur les bénéfices	24	-161194	-103897	-269471
Résultat des activités ordinaires après impôts		1302581	-6864313	-420918
Eléments extraordinaires				
Gains				-400
Pertes				
Résultat net de l'exercice		1302581	-6864313	-421318
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat après modification comptable		1302581	-6864313	-421318

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2021 AU 30/06/2021**

(Exprimés en dinars)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		89540894	52688257	135094856
Sommes perçus des produits ordinaires		23785	293367	309934
Sommes versées aux fournisseurs		-56237789	-41032542	-90889057
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux		-7485001	-6736644	-15119150
Intérêts payés		-341085	-641986	-981764
Sommes versées à l'Etat		-5491820	-3261	-3651705
Redevances		-930923	-962832	-1733223
Produits financiers des placements		58680	5644	166230
Impôt sur les sociétés		-161194	-103897	-269471
Encaissements provenant de la restitution de T.V.A.				
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		18975549	3506106	22926649
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles		-141992	-2354223	-3978556
Décaissements affectés aux investissements gros entretiens		-1353163	-591017	-3044021
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		76844		147000
Décaissements affectés à l'octroi des prêts (Obligations Etat Tunisien)				22460
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel		-183624	-15608	-159034
Encaissements provenant des remboursements des prêts		276181	205903	591722
Flux liés aux réserves du fonds social		-14413	-19452	-120620
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-1340167	-2774397	-6541048
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements des crédits à court terme	25	8330318	16470409	26227098
Remboursements des crédits à court terme	25	-7924048	-8203496	-35611329
Encaissements des crédits à moyen terme	25		3232419	44000493
Remboursements des crédits à moyen terme	25	-9505763	-8928616	-36976847
Intérêts sur emprunts		-3876045	-2422718	-7684604
Dividendes et autres distributions payées			-90000	-90000
Dividendes et autres distributions reçues		8412	4874	38936
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-12967126	62872	-10096254
Incidence variation taux de change		44458	-296944	-2011058
Variation de la trésorerie		4712713	497637	4278289
Trésorerie du début d'exercice		4392221	113932	4392221
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9104934	611569	4392221

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Produits	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Charges	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Solides	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Revenus	72307609	43546272	111057228								
Production stockée		3922773	2105496	Déstockage de production	3931295		0				
Production immobilisée	342924		119909								
Autres produits d'exploitations	4739768	3157860	8836339								
Total	77390301	50626904	122118973	Total	3931295		0	Production	73459005	50626904	122118973
Production	73459005	50626904	122118973	Achats consommés	43913198	29526991	65802006	Marge sur coût matières	29545808	21099912	56316966
Marge sur coût matières	29545808	21099912	56316966	Services extérieurs et autres	5165422	3947599	7504034				
Total	29545808	21099912	56316966	Total	5165422	3947599	7504034	Valeur ajoutée brute	24380385	17152313	48812932
Valeur ajoutée brute	24380385	17152313	48812932	Impôts et taxes	223396	179673	241638				
				Frais du personnel	7950072	7792264	15557635				
Total	24380385	17152313	48812932	Total	8173468	7971937	15799273	Excédent brut d'exploitation	16206917	9180376	33013659
Excédent brut d'exploitation	16206917	9180376	33013659	Insuffisance brute d'exploitation							
Autres produits ordinaires	448479	72380	311941	Dotations aux amortissements							
Produits financiers	290303	-15208	510122	Et provisions ordinaires	9223865	10095310	18677152				
				Autres charges ordinaires	202204	225399	732472				
				Charges financières	6055855	5677255	14577545				
				Impôt sur les sociétés	161194	103897	269471				
Total	16945699	9237547	33835722	Total	15643118	16101861	34256640	Résultat des activités ordinaires	1302581	-6864313	-420918
				Résultat des activités ordinaires	-1302581	6864313	420918				
				Pertes extraordinaires			400				
Total	0	0	0	Total	-1302581	6864313	421318	Résultat net après modifications comptables	1302581	-6864313	-421318

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE**

AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant			Ventilation											
				Achats consommés			Charges de personnel			Amortissements Et provisions			Autres Charges		
	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Coût des ventes	60700044	36054854	85358726	44788959	21529827	55398085	3681676	3540296	7182474	9092895	9042371	18119971	3136514	1942360	4658195
Frais de distribution	523499	337500	669543				162471	169893	345168	13876	13876	27752	347153	153732	296623
Frais d'administration	4374864	4280452	8507755	36815	42710	111326	4105926	4073904	7901910	57354	65187	122178	174769	98652	372340
Autres charges	5011046	7171658	11873418	1796829	591017	3143316		8172	128082	59740	973877	407251	3154477	5598593	8194768
TOTAL	70609453	47844464	106409441	46622603	22163554	58652727	7950072	7792264	15557635	9223865	10095310	18677152	6812912	7793336	13521927

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR
DESTINATION AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de Charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1)Coût des Ventes	(2)Frais de distribution	(3)Frais d'administration	(4)Autres charges
60-Achats consommés	43913198	42079554	0	36815	1796829
6001-Matières premières	973606	973606			
6003-Variation des stocks de matières premières	-140397	-140397			
6002-Matières consommables	31631087	29818507		15752	1796829
6003-Variation des stocks de matières consommables	-2052716	-2052716			
6004-Forage de trous de mines à la carrière	102539	102539			
6006-Matières et fournitures non stockés	13657232	13636168		21064	
6008-Achats liés à des M.C.	-258154	-258154			
61-Services Extérieurs	2103740	1279514	138142	89583	596500
6102-Redevances	187648	53448	134200		
6103-Loyers et charges locatives	550627	500176		50451	
6105-Entretiens et réparations	755163	725891	3942	25331	
6106-Primes d'assurances	596500				596500
6107-Etudes, recherches et divers services extérieurs	13802			13802	
62-Autres Services Extérieurs	3061682	1857000	209011	85185	910486
6202-Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	251553	55499	55245		140809
6203-Publicité, publications, relations publiques	245832		18213	2656	224963
6204-Transports de biens & transports collectifs du personnel	1937486	1801501	134420	1565	
6205-Déplacements missions et réceptions	15311		1132	14179	
6206-Frais postaux et de télécommunications	66785			66785	
6207-Services bancaires et assimilés	543154				543154
6208-Autres services extérieurs L.M.C.	1560				1560
A reporter	49078620	45216068	347153	211584	3303816

Liste des comptes de Charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	49078620	45216068	347153	211584	3303816
<u>63-Charges diverses ordinaires</u>	202204	0	0	0	202204
6302-Charges diverses pour personnel	4500				4500
6303-Jetons de présence	9000				9000
6306-Charges nettes sur cession d'immobilisations	74414				74414
6307-Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra, manutention Coke pour autrui)	114290				114290
<u>64-Charges de personnel</u>	7950072	3681676	162471	4105926	0
6400-6401-6402-6410-Salaires et charges sociales	7529100	3681676	162471	3684954	
6406-Charges connexes	420972			420972	
<u>66-Impôts. Taxes et versements assimilés</u>	223396	0	0	0	223396
6601-Impôts taxes et versements assimilés	120037				120037
6605-Autres Impôts taxes et vers. assimilés	103360				103360
<u>68-Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	9223865	9092895	13876	57354	59740
6801-Dot.aux amortissements (exploitation)	9092895	9092895			
6802-Dot.aux amortissements (distribution)	13876		13876		
6803-Dot.aux amortissements (administratifs)	57354			57354	
6804-Dot.aux amortissements (autres)	59740				59740
A reporter	66678158	57990639	523499	4374864	3789156

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Energie et des Mines.

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» a été introduite en Bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux et du clinker.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général.

Elle est contrôlée par deux commissaires aux comptes (quo-commissariat).

II- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers :

Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvée par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des capitaux propres et des passifs. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base qui sont prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

Faits marquants de l'exercice :

1. Sous-activité: Le premier semestre de 2021 a enregistré une sous activité, par rapport à la capacité normale. Le coût de la sous-activité a été d'une valeur de 1 221 890 DT pour la production vendue et 375 664 DT pour les stocks.

2. Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation a enregistré une augmentation de +7 921 181DT par rapport au 30 juin 2020, il est passé de -1 140 133 DT à +6 780 848 DT, par ailleurs la marge brut au 30 juin 2021a atteint 11 607 565 DT enregistrant ainsi une augmentation de 4 116 147 DT, caractérisée par l'augmentation du chiffre d'affaires de +28 761 337 DT contre une augmentation des coûts de ventes de 24 645 190 DT et un taux de marge brute de 16.05%au 30 juin 2021, contre un taux de marge de 17.20% au 30 juin 2020.

La production a enregistré une augmentation appréciable de +106454 tonnes pour passer de 288042 tonnes pour le premier semestre de 2020 à 394496 pour la même période de 2021, il est à signaler l'arrêt de la production au cours des mois de mars et Avril 2020 causés par le confinement général à l'issue de la propagation de la pandémie du covid-19, explique en partie l'amélioration du résultat en plus d'une meilleure stabilité du four.

Le premier semestre de 2021 a enregistré un déstockage des produits finis de -3 931 295 DT, caractérisé par la diminution du stock de clinker de -60356 tonnes et la diminution du stock des ciments de -7316 tonnes par rapport au premier semestre de 2020, ces quantités proviennent de l'année précédente et ont été écoulées pendant le premier semestre de 2021.

Les principes et méthodes comptables :

a) Unité monétaire : Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.

b) Les opérations libellées en monnaies étrangères : sont converties en dinar, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinar tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne NCT15.

c) Immobilisations corporelles et incorporelles:

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables NCT 5 et NCT 6.

Les immobilisations de la société sont amorties selon le mode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	3 ans
Terrains de gisements	50 ans
Terrains expropriés	20 ans
Constructions	10 ou 20 ans
Installations générales et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	10 à 20 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans
Mobiliers et matériel de Bureau	10 ans
Matériel informatique	7 ans
Voies ferrées	20 ans
Palettes	1 an

Conformément à la norme comptable NCT 13, les charges d'emprunt relatives au financement des immobilisations corporelles nécessitant une longue période de préparation sont capitalisées dans le coût d'acquisition de ces actifs pour la partie encourue pendant la période de construction.

d) Charges reportées:

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 20% à 33,33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.

e) Immobilisations financières:

Elles sont comptabilisées au coût d'origine d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

f) Les stocks:

Les stocks sont composés de produits finis, de produits en cours, de matières premières, de pièces de rechange et d'autres matières consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks. Les

stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et des produits en cours sont valorisés à leur coût de production hors taxes récupérables.

Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production devant être raisonnablement rattachée à la production. Le coût de la sous-activité est déduit du coût de production.

En effet, il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

g) Clients et comptes rattachés:

Sont présentées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et des chèques impayés.

h) Les emprunts bancaires:

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

i) Prise en compte des revenus:

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès leur livraison aux clients.

III- INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUE DE L'EXPLOITATION

Dans le cadre de l'extraction des matières premières nécessaires à son exploitation, La cimenterie exploite une carrière sise à Bizerte. Au centre de la carrière, se situent deux parcelles (« 56 » et « 57 ») appartenant aux domaine privé de l'Etat et exploitées par un particulier depuis 1989 dans le cadre d'affectation des terres domaniales à vocation agricoles. En 2006, un décret d'expropriation relatif à l'extension de la carrière de la cimenterie a été publié sans inclure les deux parcelles précitées.

Depuis 2006, et dans la mesure où les deux parcelles revêtaient une importance majeure dans l'accès à la carrière et son exploitation ainsi que dans la fourniture de matières premières de qualité, la cimenterie a adressé plusieurs demandes aux différentes administrations concernées afin de prendre les mesures nécessaires lui permettant d'exploiter les deux parcelles susvisées dans le cadre de l'extraction des matières premières. Toutefois, ce problème foncier n'a pas pu être résolu et sa persistance pourrait engendrer des difficultés au niveau de l'approvisionnement en matières premières, et en conséquence, pourrait mettre fin à l'exploitation de la société dans les mois à venir.

A cet égard et afin de garantir la continuité de l'exploitation de la cimenterie, son conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 07 septembre 2021, d'adresser, à ce sujet, un écrit à la Présidence de la République et au Ministère de la tutelle indiquant la nécessité de résoudre sans délai ce problème foncier, et de prendre les mesures nécessaires permettant à la cimenterie d'exploiter les deux parcelles susvisées dans le cadre de l'extraction des matières premières nécessaires à la poursuite de son activité.

Liste des comptes de Charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	66678158	57990639	523499	4374864	3789156
71-<u>Production(stockée ou déstockée)</u>	3931295	3931295	0	0	0
7103-Variations des stocks de produits	3931295	3931295			
<u>Sous-activité</u>	0	-1221890			1221890
TOTAL	70609453	60700044	523499	4374864	5011046

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30/06/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au31/12/2020	Acquisitions De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au30/06/2021	Amortissements au31/12/2020	Dotations de De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Amortissements au30/06/2021	
Logiciels	1129323.659	990.600		1130314.259	1129323.659	27.514		1129351.173	963.086
Totaux	1129323.659	990.600	0.000	1130314.259	1129323.659	27.514	0.000	1129351.173	963.086

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au31/12/2020	Acquisitions De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au30/06/2021	Amortissements au31/12/2020	Dotations de De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Amortissements au30/06/2021	
Terrain de gisements expropriés	6144284.136	1139.810		6145423.946	3868176.031	195247.412		4063423.443	2082000.5
Terrain de gisements	1513066.536			1513066.536	677245.648	15055.097		692300.745	820765.7
Terrains bâtis	1187451.544			1187451.544				0.000	1187451.5
Constructions	37977158.777			37977158.777	24519074.202	551067.474		25070141.676	12907017.1
Matériels et Outillages	284352852.850	528815.136		284881667.986	132157554.525	6851492.511		139009047.036	145872620.9
Matériels de Transport	13693695.186	97000.600		13790695.786	12813380.199	162623.456		12976003.655	814692.1
Mobilier et Matériels de Bureau	1852884.686	21682.290		1874566.976	1744647.891	19813.995		1764461.886	110105.0
Agencements Aménagements et Installations	5756112.231	15097.550		5771209.781	5185173.222	64741.739		5249914.961	521294.8
Emballage Identifiable Récupérable	29087.850		-29087.850	0.000	29087.850		-29087.850	0.000	0.0
Immobilisations encours	177775.195	367924.600	-367924.600	177775.195					177775.1
Totaux	352684368.991	1031659.986	-397012.450	353319016.527	180994339.568	7860041.684	-29087.850	188825293.402	164493723.1

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				PROVISIONS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au31/12/2020	Acquisitions De l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au30/06/2021	Provisions au31/12/2020	Dotations de De l'exercice	Reprises Cessions/Sortie	Provisions au30/06/2021	
Immobilisations temporairement inutilisées					228706.184		-60547.331	168158.853	-168158.853
Immobilisations inexistantes					50.883		-22.172	28.711	-28.711
Totaux		0.000	0.000	0.000	228757.067	0.000	-60569.503	168187.564	-168187.564

Total général	352684368.991	1031659.986	-397012.450	353319016.527	181223096.635	7860041.684	-89657.353	188993480.966	164325535.561
----------------------	----------------------	--------------------	--------------------	----------------------	----------------------	--------------------	-------------------	----------------------	----------------------

(a) Voir détails pages 16.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENTIEREMENT AMORTIES EN BON ETAT ET QUI SONT ENCORE EN USAGE AU 30/06/2021

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V.C. N.
Logiciels	872 237.766	872 237.766	0.000
Terrain de gisements	7 556.525	7 556.525	0.000
Constructions	15 901 581.267	15 901 581.267	0.000
Matériels et Outillages	34 770 907.836	34 770 907.836	0.000
Matériels de Transport	5 306 258.589	5 306 258.589	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	950 443.564	950 443.564	0.000
Agencements Aménagements et Installations	4 175 597.350	4 175 597.350	0.000
Totaux	61 984 582.897	61 984 582.897	0.000

IMMOBILISATIONSCORPORELLESINUTILISEES(AREFORMER) AU30/06/2021

Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes	Amortissements	V.C. N.
Logiciels	257 085.893	257 085.893	0.000
Constructions	32 878.666	32 878.666	0.000
Matériels et Outillages	14 999 842.555	14 899 046.846	100 795.709
Matériels de Transport	5 863 171.732	5 802 433.064	60 738.668
Mobilier et Matériels de Bureau	617 143.859	614 198.574	2 945.285
Agencements Aménagements et Installations	113 086.415	109 417.224	3 669.191
Totaux	21 883 209.120	21 715 060.267	168 148.853

IMMOBILISATIONSCORPORELLESENCOURSAU30/06/2021

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/2020	Investis.2021	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes encours
Nouvel atelier de stockage d'ensilage et d'expédition	173527.149			0.000	173527.149		173527.149
Etude support pour transformateur de courant au poste 90 KVA	4248.046			0.000	4248.046		4248.046
Rénovation pelle hydraulique carrière		367924.600		367924.600	367924.600	367924.600	
TOTAUX	177775.195	367924.600	0.000	367924.600	545699.795	367924.600	177775.195

IMMOBILISATIONS FINANCIERES:

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 30/06/2021 à 4017225DT et se détaille comme suit:

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	899545.000	516277.728	383267.272
Autres participations	2.1	300000.000	151158.000	148842.000
Dépôts et cautionnements	2.2	2270840.459	26.534	2270813.925
Prêts à plus d'un an	2.3	526839.887		526839.887
Obligations Etat Tunisien	2.3	20000.000		20000.000
Total		4017225.346	667462.262	3349763.084

TITRES DE PARTICIPATIONS AU 30/06/2021

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
LEMARBRENOIR		6000.000	6000.000	0.000
COOPERATIONDUNORD		770.000	770.000	0.000
LECONFORT		35000.000	35000.000	0.000
LESCARRELAGESTUNISIENS		55050.000	55050.000	0.000
LESCARRIERESTUNISIENNES		30100.000	30100.000	0.000
STEM		30000.000	30000.000	0.000
LESCARRELAGESTHALA		1500.000	1500.000	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	0.000
SODISSICAR(EX.SOMNIVAS)	4286	42860.000	16592.728	26267.272
CIMENTSAMIANTE		31600.000	31600.000	0.000
CERAMIQUETUNISIENNE	14096	140960.000	140960.000	0.000
STETUNISIENNEDECHAUX	7500	75000.000	75000.000	0.000
SODEPRI(EX.SOTEB)	16641	83205.000	83205.000	0.000
SOTUCIB		10000.000	10000.000	0.000
FOIREINTERNATIONALDETUNISIE	1000	32000.000		32000.000
PARCD'ACTIVITISECONOMIQUEDE BIZERTE(EX.ZONEFRANCHE)	60000	300000.000		300000.000
STESTEGENERGIESRENOUVELABLES	10000	25000.000		25000.000
Totaux		899545.000	516277.728	383267.272

AUTRESPARTICIPATIONS AU 30/06/2021

	Nombre d'action	Valeur brute	Provision	Valeur nette
ESSAIMAGEFCPR-CB	300	300000.000	151158.000	148842.000
Totaux		300000.000	151158.000	148842.000

Total des titres de participations		1199545.000	667435.728	532109.272
---	--	--------------------	-------------------	-------------------

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 30/06/2021

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
30/06/2021	STEGAVANCES/CONSOMMATION	2270760.859			2270760.859
9984/92	SONEDEINSTALLATIONCOMPTEURD'EAUBIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	SONEDEINSTALLATIONCOMPTEURD'EAUBURGTALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063//93	SONEDEINSTALLATIONCOMPTEURD'EAUBURGTALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
	TOTAL	2270840.459	26.534		2270813.926

**OBLIGATIONS ET A TTUNISIEN AU
30/06/2021**

Désignations	Montant
Obligations Etat Tunisien	20 000.000
Total	20 000.000

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	526 839.887
Total	526 839.887

TABLEAU DE RESORPTION DES CHARGES A REPARTIR AU 30/06/2021

GROSSESREPARATIONS

(Exprimés au millimes)

Année	Montants des charges à répartir	Résorptions			Reste à Résorber
		Antérieures	De l'exercice	Total Résorbé	
2015	1845092.850	1845092.850	0.000	1845092.850	0.000
2016	2419079.834	2367434.343	42647.650	2410081.993	8997.841
2017	2614708.751	2409158.132	66453.820	2475611.952	139096.799
2018	2105622.356	1635349.072	227857.200	1863206.272	242416.084
2019	2582359.646	1205337.206	384014.959	1589352.165	993007.481
2020	3044020.838	370520.374	487293.875	857814.249	2186206.589
2021	1353163.317	0.000	95788.760	95788.760	1257374.557
Totaux	15964047.592	9832891.977	1304056.264	11136948.241	4827099.351

ECART DE CONVERSION ACTIF AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Actualisation emprunts en euros	4319925.737
Total	4319925.737

Autres actifs non courants= 9147025.088

STOCKS:

Les stocks au 30/06/2021 se récapitulent comme suit:

Désignations	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	333 621.286		333 621.286
Stock de matières consommables	4 055 871.759		4 055 871.759
Stock de matières se mi-couvrées	15 078 292.290		15 078 292.290
Stock de produits finis	1 225 908.160		1 225 908.160
Stock magasin	29 472 217.779	8 891 544.471	20 580 673.308
Stock négoce	20 059.511	20 059.511	0.000
Total	50 185 970.785	8 911 603.982	41 274 366.803

CLIENTS AU 30/06/2021

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	942607.588		942607.588
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	178049.612		178049.612
Clients Douteux	278048.032	1802858.013	2080906.045
Clients Chèques Impayés	1447245.770	778505.190	2225750.960
Clients Effets à Recevoir	4036097.591		4036097.591
Clients Effets à Recevoir Impayés	68969.094	1113106.729	1182075.823
Clients Etrangers	289287.367		289287.367
Totaux	7240305.054	3694469.932	10934774.986

CLIENTS AU 30/06/2021

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Clients Ordinaires	942607.588	1158264.430	1066662.699	-215656.842
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	178049.612	148772.559	181538.566	29277.053
Clients Douteux	2080906.045	2089707.073	2080906.045	-8801.028
Clients Chèques Impayés	2225750.960	2208425.157	2260491.140	17325.803
Clients Effets à Recevoir	4036097.591	6706086.729	5315010.669	-2669989.138
Clients Effets à Recevoir Impayés	1182075.823	1324626.839	1585014.924	-142551.016
Clients Etrangers	289287.367	384256.593	217849.689	-94969.226
Actualisation Clients Etrangers	0.000	3562.360	0.000	-3562.360
Totaux	10934774.986	14023701.740	12707473.732	-3088926.754

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**AU 30/06/2021**

Désignations	Fin2020	Dotations2021	Reprise2021	30/06/2021
Provisions pour Clients	2080906.045	0.000	0.000	2080906.045
Provisions Effets Impayés	1203083.205	0.000	0.000	1203083.205
Provisions Chèques Impayés	2207891.160	0.000	0.000	2207891.160
Totaux	5491880.410	0.000	0.000	5491880.410

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**GEAU 30/06/2021**

Désignations	Fin2020	Dotations2021	Reprise2021	30/06/2021
Provisions pour Clients	278048.032			278048.032
Provisions Effets Impayés	89976.476			89976.476
Provisions Chèques Impayés	1429385.970			1429385.970
Totaux	1797410.478	0.000	0.000	1797410.478

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS DES
AGENCES ARRETEES LE 30/06/2021**

Désignations	Fin 2020	Dotations 2021	Reprise 2021	30/06/2021
Provisions pour Clients	1802858.013			1802858.013
Provisions Effets Impayés	1113106.729			1113106.729
Provisions Chèques Impayés	778505.190			778505.190
Totaux	3694469.932	0.000	0.000	3694469.932

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 30/06/2021

Désignations	Montant	Total
40. FOURNISSEURS DEBITEURS		428239.685
Fournisseurs Ordinaires usine	333815.747	
Fournisseurs Ordinaires négoce	32837.264	
Fournisseurs Avance sur Commande	6015.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55571.674	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		235610.855
Avance et acomptes (prêt aïd)	194401.988	
Avances pour le compte du personnel(UGTT)	21990.510	
Salaires négatifs	19206.003	
Saisies et Arrêts	12.354	
43. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES		2005312.517
Retenues à la source sur paiements à des tiers	34311.597	
Article constaté (retenues à la source+TVA sans justificatifs)	116885.901	
Retenues à la source opérées par des tiers	271269.950	
Impôts à liquider	426065.170	
Minimum d'impôt 2013	113832.127	
Taxes de douanes	1030195.152	
T.F.P.	12752.620	
45. DEBITEURS DIVERS		263680.163
Divers	88112.794	
ASTREE	3005.562	
C.J.O.	346.495	
C. I. O.K.	172.863	
S. C.E.	1720.870	
S. C.G.	5786.455	
S.N.D.P.	14312.493	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	49041.506	
DIRECTION GENERALE DES PARTICIPATIONS DU MINISTERE DES FINANCES	24340.996	
Produits à recevoir	257.174	
SORECOM	206.900	
C.R.D.P.A.	6307.541	
LA SOCIETE DE COLLECTE DE FERAILLE	16539.889	
MINISTERE DU DEVELOP.DEL'INVESTIS.ETDELACoop.INTERNATIONALE	35859.046	
CNSS(REMBOURSEMENT CONGES DENAISSANCE)	17669.579	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		1809870.328
Comptes d'attente à régulariser	1708313.018	
Consignation à la paierie générale	101557.310	
47. COMPTES DE REGULARISATION		4777084.251
Charges constatées d'avance	4777084.251	
TOTAL	9519797.799	9519797.799

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	498703.050
	498703.050

PRETS A MOINS D'UN AN AU 30/06/2021

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	296696.813
	296696.813

Placements et Autres Actifs Financiers= 296696.813

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 30/06/2021

Banques	Montants	Total
<u>COMPTESCOURANTSBANCAIRESSIEGE</u>		10167881.755
S.T.B.BIZERTE	75245.566	
B.T.BIZERTE	5022.718	
B.I.A.T.BIZERTE	13121.414	
A.T.B.BIZERTE	229277.650	
B.H.BIZERTE	1036369.039	
B.H.COMPTEPROFESSIONNELENEUROS	951996.003	
BANQUEZITOUNA	834978.492	
B.I.A.T.COMPTEPROFESSIONNELENEUROS	5534.866	
S.T.B.BIZERTECOMPTEENEUROS	2378064.333	
S.T.B.BIZERTECOMPTEENDOLLARS	4253758.395	
B.N.A.AG.B.(NEGOCE)	843.861	
CCP	54526.137	
TGT TUNIS	110.120	
CHEQUESAENCAISSER	329033.161	
<u>CAISSES</u>	7006.125	7006.125
TOTAUX	10174887.880	10174887.880

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2020 à 30569803 DT contre 31800253 DT au 30/06/2021 soit une variation de (+1230 450 DT) qui se détaille comme suit:

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Capital social	44047290	44047290	44047290	0
Réserves	101244432	101362477	101259570	-15138
Autres capitaux propres	1169380	1283366	1226373	-56993
Modification comptables (indemnité de départ à la retraite)	-2010541	-2010541	-2010541	0 (*)
Résultats reportés	-113952890	-113531571	-113531571	-421318
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	30497672	31151021	30991121	-493449
Résultat de l'exercice (*)	1302581	-6864313	-421318	1723899
Total des capitaux propres avant affectation	31800253	24286708	30569803	1230450

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par:

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2020;
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2021 pour 7722DT;
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2020 pour -22860DT;
- La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice -56993DT;
- Le résultat de la période du 01/01/2021 au 30/06/2021

L'assemblée générale ordinaire du 07/07/2021 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2020 comme suit:

- Résultat de l'exercice	-421318
- Résultat reportés 2020	-115542112
Résultats reportés au 30/06/2021	-115963431

(*)L'indemnité de départ à la retraite a été constatée pour la première fois en 2016.

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Réserves légales	4404729.000
Réserves statutaires	1623416.830
Réserves non statutaires	1265000.000
Réserves pour fonds social	1451956.558
Primes d'émission	92499330.000
Total	101244432.388

AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233546.390
Subvention d'investissements	2256504.822
Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	-1320671.007
Total	1169380.205

PROVISIONS POUR LITIGES**AU 30/06/2021**

Désignations	Montant
Provisions pour litiges	439729.857
Total	439729.857

PROVISIONS POUR AMANDES ET PENALITES**AU 30/06/2021**

Désignations	Montant
Provision pour pénalités sur manque déclarations fiscales mensuelles	1565863.156
Total	1565863.156

PROVISIONS POUR RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES**AU 30/06/2021**

Désignations	Montant
Provisions pour départ à la retraite	2094100.108
Total	2094100.108

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités statutaires (SMIG multiplié par le nombre d'année d'activité) aux quelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalent en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation de l'effectif et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses actuarielles utilisées se présentent comme suit:

- Taux d'augmentation salariale: 5%
- Taux de mortalité et de départ anticipé: 5%
- Taux d'actualisation: 8%

PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**AU 30/06/2021**

Désignations	Montant
Provision pour reboisement et remise en état des carrières exploités	600000.000
Total	600000.000

TOTAL DES PROVISIONS**4699693.121**

Une provision de 600000.000 DT est constituée pour charges de reboisement et de remise en état des carrières à raison de 50 000.000 DT par an à partir de 2014. Cette provision sera utilisée après l'exploitation totale de ces carrières.

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 30/06/2021
EMPRUNTS BANCAIRES

Echéances	Principal	Reste à amortir après Chaque année
Solde au 30/06/2021		88395704.959
2022	10986433.913	77409271.046
2023	18609231.932	58800039.114
2024	16178452.105	42621587.009
2025	9415823.643	33205763.366
2026	5377584.802	27828178.564
2027	5290235.819	22537942.745
2028	5017859.929	17520082.816
2029	5045353.779	12474729.037
2030	5073168.522	7401560.515
2031	2438608.085	4962952.430
2032	2467076.063	2495876.367
2033	2495876.367	0.000
Totaux	88395704.959	

FOURNISSEURS AU 30/06/2021

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation locaux	7736259.705	26260.428	7762520.133
Fournisseurs d'immobilisations locaux	215592.737		215592.737
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	334856.502		334856.502
Fournisseurs Effets à Payer	7586263.124		7586263.124
Fournisseurs d'exploitation étrangers	8978506.794		8978506.794
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	281788.605		281788.605
Fournisseurs retenues de garanties locaux	823369.053		823369.053
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	4133339.050		4133339.050
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303293.219		303293.219
Fournisseurs Actualisation des comptes	408784.774		408784.774
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	30802453.563	26260.428	30828713.991

FOURNISSEURS AU 30/06/2021

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	7762520.133	10817468.711	7646837.458	-3054948.578
Fournisseurs d'immobilisations	215592.737	700798.914	137604.641	-485206.177
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	334856.502	174838.844	291310.018	160017.658
Fournisseurs Effets à Payer	7586263.124	10059090.189	6285836.753	-2472827.065
Fournisseurs d'exploitation étrangers	8978506.794	794516.242	687696.265	8183990.552
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	281788.605	614520.284	563577.210	-332731.679
Fournisseurs Retenues de Garanties	823369.053	291227.936	577705.872	532141.117
Fournisseurs retenues de garanties étrangers	0.000	557202.539	0.000	-557202.539
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	4133339.050	5793098.308	6610128.063	-1659759.258
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303293.219	303293.219	303293.219	0.000
Fournisseurs Actualisation des comptes	408784.774	524151.377	221035.467	-115366.603
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	400.000	0.000
Totaux	30828713.991	30630606.563	23325424.966	198107.428

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 30/06/2021

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		1776648.707
Clients ordinaires usine	542590.265	
Clients avoir à établir	737453.646	
Clients ordinaires négoce	417543.036	
Clients ordinaires autres	19034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2433.863	
Clients étrangers	52506.536	
Clients ventes au comptant	5086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		7335227.766
Avance et acomptes (prêt aid)	63.041	
Avances pour le compte du personnel (UGTT)	64411.286	
Œuvres sociales	5186221.393	
Rémunérations dues	298533.486	
Saisies et Arrêts	10971.840	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1500190.286	
Rappel salaires à payer	274836.434	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		19341815.206
Impôts sur les revenus (I.R.)	248252.213	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	150562.175	
Redevances sur ventes produits	177228.257	
Redevances article constaté	5567506.471	
Timbres fiscaux	54.000	
Contribution sociale de solidarité	300.000	
Obligations cautionnées	1560799.537	
T.V.A.À payer	11624847.895	
FOPROLOS	12264.658	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3550926.855
Actionnaires dividendes à payer	3550923.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		962928.605
C.N.S.S.,(C.N.S.S.COMPLEMENTCAVIS)et C.N.R.P.S.	842897.916	
Créditeurs divers charges à payer	117844.191	
C.N.A.M.	50.550	
NOUVELLE CLINIQUE RAOUEBI	2135.948	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		35138.334
Comptes d'attente à régulariser	35138.334	
48. PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES		5317.769
Provisions pour risques	5317.769	
TOTAUX	33008003.242	33008003.242

**CONCOURS BANCAIRE SET AUTRES PASSIFS FINANCIERS AU 30/
06/2021**

Echéances	Principal	Reste à amortir après Chaque échéance
Solde au 30/06/2021		30053009.237
30/06/2021	248085.624	29804923.613
01/07/2021	268554.563	29536369.050
05/07/2021	265194.488	29271174.562
06/07/2021	106180.851	29164993.711
18/07/2021	224388.952	28940604.759
30/07/2021	1059520.000	27881084.759
31/07/2021	1326011.671	26555073.088
01/08/2021	270504.537	26284568.551
05/08/2021	265194.488	26019374.063
06/08/2021	121009.017	25898365.046
10/08/2021	1024626.662	24873738.384
18/08/2021	226114.877	24647623.507
25/08/2021	95312.540	24552310.967
31/08/2021	570578.167	23981732.800
01/09/2021	207386.947	23774345.853
05/09/2021	265194.488	23509151.365
06/09/2021	121828.854	23387322.511
18/09/2021	227854.077	23159468.434
25/09/2021	108605.090	23050863.344
30/09/2021	824344.767	22226518.577
01/10/2021	135775.556	22090743.021
04/10/2021	71965.661	22018777.360
05/10/2021	265194.488	21753582.872
18/10/2021	229606.654	21523976.218
25/10/2021	109339.986	21414636.232
31/10/2021	1339218.408	20075417.824
01/11/2021	1196217.699	18879200.125
04/11/2021	82150.654	18797049.471
05/11/2021	265194.488	18531854.983
10/11/2021	1024626.662	17507228.320
14/11/2021	118987.010	17388241.310
18/11/2021	231372.712	17156868.598

30/11/2021	570578.167	16586290.431
04/12/2021	82714.070	16503576.361
05/12/2021	265194.488	16238381.873
14/12/2021	135826.733	16102555.140
18/12/2021	1321994.636	14780560.504
31/12/2021	830156.051	13950404.453
05/01/2022	265194.488	13685209.965
06/01/2022	142750.886	13542459.079
14/01/2022	136758.277	13405700.802
18/01/2022	234945.684	13170755.118
31/01/2022	2412179.929	10758575.189
05/02/2022	265194.488	10493380.701
06/02/2022	163007.431	10330373.270
10/02/2022	1024626.662	9305746.608
18/02/2022	236752.808	9068993.800
28/02/2022	570578.167	8498415.633
05/03/2022	265194.488	8233221.145
06/03/2022	164128.107	8069093.038
18/03/2022	238573.832	7830519.206
31/03/2022	836100.638	6994418.568
05/04/2022	265194.488	6729224.080
18/04/2022	240408.857	6488815.223
29/04/2022	1059520.000	5429295.223
30/04/2022	1366340.493	4062954.730
05/05/2022	265194.488	3797760.242
10/05/2022	1024626.662	2773133.580
31/05/2022	570578.167	2202555.413
05/06/2022	265194.488	1937360.925
18/06/2022	1095179.338	842181.587
30/06/2022	842181.587	0.000
Total	30053009.237	

EMPRUNTS BANCAIRES ECHUS ET IMPAYES AU 30/06/2021

Désignations	Montant
BT	8.823
ATB	853.675
BIAT	9800560.000
BEI	4690615.110
Total	14492037.608

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	272169.546
BIAT-Intérêts échus et impayés au 30/06/2021-	484044.262
BEI-Intérêts échus et impayés au 30/06/2021-	929644.991
Total	1685858.799

EFFETS A PAYER POUR REGLEMENT FINANCEMENT STOCK AU 30/06/2021

Désignations	Montant
Effet à payer pour emprunt financement stock	7000000.000
Total	7000000.000

BANQUES SOLDES CREDITEURS AU 30/06/2021

Désignations	Montant
B.N.A.BIZERTE	164631.467
U.I.B.BIZERTE	3046.844
ATTIJARIBANK(EX.B.S.BIZERTE)	891720.123
AMENBANKBIZERTE(RIB07200001310330006573)	10555.274
Total	1069953.708

REVENUS AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Ventes ciments	62854020	43052864	112614615	19801156
Ventes chaux	1698377	1426034	3054306	272342
Prestations de services		42000	0	-42000
Ristournes accordées par l'entreprise	-5592502	-3643690	-10286340	-1948812
Ventes locales	58959894	40877208	105382581	18082686
Ventes export ciments	5369631	147389	1595339	5222242
Ventes export clinker	7978083	2521674	4079308	5456409
Ventes export	13347714	2669063	5674647	10678651
Total revenus	72307609	43546272	111057228	28761337

COUTS DES VENTES AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Matières Premières	833209	611708	1324505	221501
Matières Consommables	27507637	18085098	37974938	9422540
Matières et fournitures non stockées	13636168	10124241	23080984	3511928
Etudes et prestations	102539	72219	166938	30320
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	3931295	-3922773	-2105496	7854068
(1) Achats consommés	46010849	24970492	60441869	21040357
(2) Charges de personnel	3681676	3540296	7182474	141380
(3) Amortissements	9092895	9042371	18119971	50524
Redevances	53448	49464	104787	3984
Loyers et charges locatives	500176	27943	67316	472233
Entretiens et réparations	725891	619291	1895920	106600
Services extérieurs L.M.C.		-6000	-6000	6000
(4) Services extérieurs	1279514	690698	2062023	588816
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	55499	135522	259298	-80023
Transport (Transport et manutention calcaire à la carrière)	1801501	1102280	2322886	699221
Déplacements, Missions et Réceptions			129	
Autres services extérieurs L.M.C.		13859	13859	-13859
(5) Autres services extérieurs	1857000	1251662	2596172	605338
(6) Sous-activité	-1221890	-3440665	-5043783	2218775
Coût des ventes (1à6)	60700044	36054854	85358726	24645190

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Production d'Immobilisations	342924		119909	342924
Subventions d'exploitation	70279		72927	70279
SUBVENTIONS L.M.C.			28216	
Revenus du quai usine	3151873	2494340	5456854	657533
Reprise provisions clients			9919	
Reprise provisions stocks magasin	33822	34440	12079	-619
Reprise Provision des immobilisations (amortissement matériel à réformer)	29889	29889	29889	
Reprise provisions sur titres de participation et dépôts et cautionnements			74967	
Transfert de Charges (Gros ses réparations)	1353163	599190	3052194	753974
Transfert de Charges (Immobilisations)	100742		99295	100742
Total	5082692	3157860	8956248	1924833

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	0	0	0	0
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0	0
(1) Achats consommés	0	0	0	0
(2) Charges de personnel	162471	169893	345168	-7422
(3) Amortissements	13876	13876	27752	0
Redevances	134200	18503	105285	115697
Loyers et charges locatives		71546	390	-71546
Entretiens et réparations	3942	5447	7804	-1505
Services extérieurs L.M.C.			200	
(4) Services extérieurs	138142	95496	113680	42646
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	55245		1205	55245
Publicités, Publications et relations publiques	18213	46477	77473	-28264
Transport de biens et transport collectif du personnel	134420		94806	134420
Déplacements, Missions et Réceptions	1132	1256	2329	-124
Autres services extérieurs L.M.C.		10502	7131	-10502
(5) Autres services extérieurs	209011	58235	182943	150775
(1à5) Frais de distribution	523499	337500	669543	185999

FRAIS D'ADMINISTRATION AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	15752	24064	61869	-8312
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	21064	18646	49458	2418
(1) Achats consommés	36815	42710	111326	-5894
(2) Charges de personnel	4105926	4073904	7901910	32022
(3) Amortissements	57354	65187	122178	-7832
Loyers et charges locatives	50451	52680	130862	-2229
Entretiens et réparations	25331	26647	72661	-1316
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	13802	13933	23668	-131
(4) Services extérieurs	89583	93259	227192	-3675
Publicités, Publications et relations publiques	2656		52742	2656
Transport de biens et transport collectif du personnel	1565	757	2347	808
Déplacements, Missions et Réceptions	14179	5918	28516	8262
Frais postaux et de télécommunications	66785	-3891	59115	70676
Autres services extérieurs L.M.C.		2609	2429	-2609
(5) Autres services extérieurs	85185	5393	145148	79793
Frais d'administration(1à5)	4374864	4280452	8507755	94412

AUTRES CHARGES AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob.et gros entretiens)	1796829	591017	3143316	1205812
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0	0
(1) Achats consommés	1796829	591017	3143316	1205812
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)	0	8172	128082	-8172
(3) Amortissements et Provisions	59740	973877	407251	-914137
Entretiens et réparations		1301	1378	-1301
Primes d'assurances	596500	1476396	1189671	-879895
Services extérieurs L.M.C.			201183	
(4) Services extérieurs	596500	1477696	1392231	-881196
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	140809	95719	214133	45090
Publicités, Publications et relations publiques	224963	98141	248958	126822
Services bancaires et assimilés	543154	70715	287169	472439
Autres services extérieurs L.M.C.	1560	10584	34384	-9024
(5) Autres services extérieurs	910486	275160	784644	635327
(6) Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)	202204	225399	732472	-23195
(7) Impôts taxes et versements assimilés	223396	179673	241638	43723
(8) Sous-activité	1221890	3440665	5043783	-2218775
Autres Charges (1à8)	5011046	7171658.0	11873418	-2160612

CHARGES FINANCIERES AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	3813435	2046317	8134779	1767118
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	281690	517104	896481	-235414
Intérêts autres dettes			894	
Intérêts des obligations cautionnées	24914	13697	31563	11217
Pertes de change	1516518	2414896	6005385	-898378
Pertes de change latentes	419298	662943	-500765	-243645
Charges financières L.M.C.		22298	9209	-22298
TOTAUX	6055855	5677255	14577545	378600

PRODUITS FINANCIERS AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Produits de participations (dividendes)	7600		30000	7600
Intérêts des comptes courants	19487	1272	107406	18215
Intérêts des comptes bloqués	26565		52171	26565
Intérêts sur crédits accordés aux clients			65872	
Intérêts sur emprunt obligataire Etat Tunisien			2460	
Gains de change réalisés	161526	38614	307745	122912
Gains de change latents	55936	-55094	-56120	111030
Produits financiers L.M.C.	19189		588	19189
Totaux	290303	-15208	510122	305511

AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 30/06/2021

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Ecart
Produits divers ordinaires		90	90	-90
Subventions d'investissement inscrites au résultat	56 993	56 993	113 986	
Jetons de présences reçus	812	4874	8936	-4062
Remboursement assurances			625	
Dommmages reçus (pénalité de retard)	37 764	10 423	30 329	27 341
Revenus des immeubles (loyer)			42 000	
Produits d'éléments non récurrents ou exceptionnels	147 517		7274	147 517
Profits sur cession d'immobilisations	63 462		108 702	63 462
Facturation masse salariale personnel détaché	141 931			141 931
Totaux	448 479	72 380	311 941	376 099

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 30/06/2021

RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOTS		1302580.975
ARE INTEGRER		812569.950
-Pénalités et amendes fiscales	74413.939	
-Amortissements non déductibles-Terrains de carrière	210302.509	
-Provisions pour dépréciation des stocks	1922.048	
-Autres Services extérieurs liées à une modification comptable	1560.000	
-Gains de change latents 2020	-56120.027	
-Pertes de change latentes 2021	419297.882	
-Impôt sur les sociétés	161193.599	
ADEDUIRE		340517.514
-Dividendes	-7600.000	
-Reprise provisions clients		
-Perte de change latente 2020	500764.713	
-Gain de change latent 2021	-55936.093	
-Amortissement de la pénalité de non atteinte de performance (1320000/20) de 2014 à 2034	-33000.000	
-Reprise Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations	-60569.503	
-Reprise sur provisions des stocks	-3141.603	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		2455668.439
+Dotations aux amortissements de l'exercice 2021(En cas de déficit)	9164125.462	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE		11619793.901
-Dédution des déficits reportés au 31/12/2020	48310124.430	
-Dédution des amortissements de l'exercice 2020	9164125.462	
-Amortissement réputé différé sur exercice antérieurs	105930418.473	
RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES		-151784874.464
IS EXIGIBLE (MINIMUM D'IMPOT)		161193.599
• Minimum d'impôt (0.2% C.A.T.T.C.Local)	=73922942.424x0.2%	147845.885
• Minimum d'impôt (0.1% C.A. Export)	=13347714.418x0.1%	13347.714
(+)Impôts sur les sociétés au 30/06/2021 dû	161193.599	
(-)Report Impôts sur les sociétés exercice 2020	531460.981	
(-)Acomptes provisionnels payés au cours de 2021	0.000	
(-)Retenues à la source opérées par des tiers 2021(imputées sur les acomptes provisionnels)	55797.788	
(-)Retenues à la source opérées par des tiers 2021(non imputées sur les acomptes provisionnels)	260680.079	
(-)Avance 10% sur les produits importés	0.000	
=IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE AU 30/06/2021		-686745.249
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE		0.000
• Minimum contribution sociale de solidarité		0.000

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés Différés en période	Déficit reportable
2012	-3698451.321	7216900.910	0.000	3698451.321	3698451.321
2013	-16406771.173	11901930.636	0.000	11901930.636	11901930.636
2014	-22822329.779	11763430.110	0.000	11763430.110	11763430.110
2015	-27175099.582	16906245.853	0.000	16906245.853	16906245.853
2016	-40221326.330	16605243.482	23616082.848	16605243.482	40221326.330
2017	-28363453.580	16332799.731	12030653.849	16332799.731	28363453.580
2018	-34083861.741	17515974.029	16567887.712	17515974.029	34083861.741
2019	-11206343.311	18360453.470	0.000	11206343.311	11206343.311
2020	3904499.979	18269900.887	-3904499.979	0.000	-3904499.979
2021	2455668.439	9164125.462	-2455668.439		-2455668.439
			45854455.991	105930418.473	151784874.464

**FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT DU
01/01/2021 AU 30/06/2021**

Encaissements

	FLUX AU 30/06/2021	ENCAISSEMENT ECHEANCES REECHELONNEES	REPORT D'ECHEANCES	NOUVEAU CREDITS
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissements des crédits à court terme	8330318			8330318
Encaissements des crédits à moyen terme	0			
	8330318	0	0	8330318

Remboursements

	FLUX AU 30/06/2021	REMBOURSEMENTPOUR REECHELONNEMENT	REMBOURSEMENTSECH EANCES	
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Remboursements des crédits à court terme	-7924048		-7924048	
Remboursements des crédits à moyen terme	-9505763		-9505763	
	-17429812	0	-17429812	0

**ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES
DIFFERES AU 30/06/2021**

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	-3698451.321	7216900.910	0.000	3698451.321	3698451.321
2013	-16406771.173	11901930.636	0.000	11901930.636	11901930.636
2014	-22822329.779	11763430.110	0.000	11763430.110	11763430.110
2015	-27175099.582	16906245.853	0.000	16906245.853	16906245.853
2016	-40221326.330	16605243.482	23616082.848	16605243.482	40221326.330
2017	-28363453.580	16332799.731	12030653.849	16332799.731	28363453.580
2018	-34083861.741	17515974.029	16567887.712	17515974.029	34083861.741
2019	-11206343.311	18360453.470	0.000	11206343.311	11206343.311
2020	3904499.979	18269900.887	-3904499.979	0.000	-3904499.979
2021	2455668.439	9164125.462	-2455668.439		-2455668.439
			45854455.991	105930418.473	151784874.464

Engagements financiers au 30/06/2021

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/Engagement données						
2/Engagement Reçus						
a)Garanties personnelles						
cautionnements	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€				
Total Engagement Reçus	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€	20191541.430DT 468 808.00\$ 507 949.16€				
3/Engagements réciproques						
Emprunt en dinars obtenu non encore encaissé	6250000.000DT	6250000.000DT				
Emprunt en euros obtenu non encore encaissé	3 301679.07€	3 301679.07€				
Crédit consenti non encore versé						
Total Engagements réciproques en dinars	6250000.000DT	6250000.000DT				
Total Engagements réciproques en euros	3301679.07€	3301679.07€				

DETTES GARANTIES PAR DESSURETES

Postes concernés	Montant Garanti	Biens donnés en garanties	Valeurs comptable des biens	provisions
Emprunts d'investissement	8050000.000DT 35697259.00€	Terrain		
		fonds de commerce		
		l'outillage et matériel		

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE,**

OBJET : Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société les Ciments de Bizerte et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « les ciments de Bizerte » portant sur la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit généralement admises en Tunisie et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « les ciments de Bizerte » au 30 juin 2021, ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note III des états financiers (page 13), qui indique que la société pourrait rencontrer des difficultés au niveau de l'approvisionnement en matières premières nécessaires à la poursuite de son exploitation, et ce, à cause d'un problème foncier ayant trait à l'exploitation de sa carrière. Comme il est indiqué à la note précitée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la cimenterie à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion d'examen limité n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion exprimée ci-dessus, nous estimons utile de signaler que l'imputation des charges fixes dans le coût de revient des stocks a été faite sur la base d'une capacité normale de production réestimée par les services techniques de la société à 900 000 tonnes par an.

Tunis, le 15 septembre 2021
Les co-commissaires aux comptes

**CABINET C.O.K AUDIT &
CONSULTING**

**P/ GROUPEMENT CABINETS
CHOKRI BEN LAKHAL - RAFIK
DAOUED**

Hatem OUNALLY

Chokri BEN LAKHAL